

Image not found or type unknown



## Emprunt immobilier sci familiale

Par **Kiki0734**, le **24/02/2021** à **12:04**

Bonjour, ma banque a dénoncé le prêt immobilier sci familiale en 2015, à ce jour elle a refilé l'emprunt à une Société privée qui me demande de vendre le bien détenu par la sci et de payer le reliquat de 47,000 € car mon épouse et moi sommes caution de ce prêt, ont-ils le droit de demander cela, merci pour votre réponse.